

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

28 JANVIER 2019
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Montréal-Ouest, tenue le 28 janvier 2019, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents : Monsieur Beny Masella, Maire
 Monsieur Dino Mazzone, Conseiller
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère
 Madame Maria Torres, Conseillère

Aussi présents : Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Seize (16) résidents et visiteurs y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h02.

2. Accueil des visiteurs

M. le Maire Masella accueillit et salua la présence du Commandant Luis Oliveira du Service de police de Montréal (Poste de quartier 9).

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 28 janvier 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance spéciale du 17 décembre 2018;
- Séance ordinaire du 17 décembre 2018;
- Séance spéciale du 7 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-003

5. Correspondance

a) **Ville de Montréal (mise à jour de l'étude de sécurité – chemin Avon)**

Le 14 janvier 2019, le Greffier de la Ville de Montréal accusa réception de la résolution #20181217-013 (2) portant sur une évaluation de l'impact du nouveau projet de développement résidentiel situé sur l'avenue Brock Sud dans le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, et donna avis que cette résolution serait déposée à la réunion du Conseil d'agglomération qui se tiendra le 31 janvier 2019.

6. Rapport du Maire

Le Maire Masella dit avoir rencontré le député local et ministre des Transports, Marc Garneau, avant le congé des Fêtes. Lors de la rencontre, monsieur le Maire accorda une grande importance à la sécurité du passage à niveau. Il expliqua au ministre que le raccordement des deux sections du boulevard Cavendish aurait l'effet d'atténuer, en partie, les problèmes de congestion sur Westminster. Il parla également des difficultés qu'a connues EXO dans ses tentatives de faire approuver sa nouvelle sortie sur Sherbrooke dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce. Le Maire fit le sommaire de l'historique et des grands enjeux liés au projet de développement Royalmount. Même si le développement sera réalisé dans la Ville de Mont-Royal, il se dit préoccupé, à titre de maire d'une municipalité reconstituée, par le fait que l'Agglomération se croyait habilitée à décider ce qu'une municipalité pouvait faire ou ne pas faire sur son propre territoire. Il établit un parallèle avec les enjeux liés au développement de condominiums sur le site de l'ancien Motel Raphael. À titre de président de l'Association des municipalités de banlieue (AMB), il soutenait la Ville de Mont-Royal. D'autre part, il déclara que sa première rencontre avec la nouvelle ministre de la Métropole, Madame Chantal Rouleau, et ses collègues de l'AMB fut très positive. Il annonça que le prochain Café avec le Maire se tiendrait le 21 février.

7. Première période de questions du public

À 20h08, M. le Maire annonça le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Norbert Bedoucha dit que la situation du passage à niveau était un cauchemar ; il fit également référence à la campagne lancée par Murray Levine concernant le soutien d'œuvres de bienfaisance liées à Vélo-Québec comme condition de l'aide que les municipalités pourraient offrir au Tour de l'Île. Monsieur le Maire nota que Côte-Saint-Luc avait demandé à Montréal -Ouest d'adopter une résolution en ce sens, mais même si le Maire convient qu'encourager les dons était une bonne chose, il n'en ferait pas une exigence. Le Conseiller Mazzone dit que Murray Levine lui avait parlé, mais à son avis les efforts de CSL en faveur d'un tel projet étaient contreproductifs.

Ian Robinson demanda au Maire s'il avait discuté de certains enjeux avec le ministre Garneau, comme les programmes d'infrastructures. Le Maire répondit qu'il avait parlé de la situation du passage à niveau comme étant un enjeu de priorité. Le résident répliqua que le gouvernement fédéral a l'intention de dépenser beaucoup d'argent sur les infrastructures, mais le Maire fit observer que les municipalités du Québec n'ont pas le droit d'entrer en pourparlers avec le gouvernement fédéral sans passer par l'intermédiaire du gouvernement provincial. Le Maire parla de l'historique très long du problème que pose le boulevard Cavendish, mais jugea que la décision de CSL de soutenir le projet de raccordement, contrairement à sa position dans le passé, était une très bonne nouvelle. Au sujet de Royalmount, il dit que même si le résident ne partageait pas ses opinions, concernant les mérites du projet, le véritable enjeu était la question de la compétence.

Kathryn Minorgan fit un commentaire sur le projet de raccordement Cavendish indiquant que le projet deviendrait encore plus opportun, compte tenu des effets indésirables des travaux sur l'échangeur Turcot. Le Maire rappela ce dont il avait discuté avec le ministre concernant l'atténuation de la congestion sur Westminster et Avon.

Daniel Markuze se plaignit de la vitesse et de l'efficacité des récentes opérations de déneigement et le Maire répliqua qu'il n'était pas d'accord avec le résident. La Conseillère Torres fit allusion aux deux bris de conduites d'eau qui se sont produits entre-temps. D'autre part, le résident dit qu'il y avait un problème au sujet du stationnement qui était permis jusqu'au coin de Wolseley sur Radcliffe, ce qui entrave les virages à gauche sur Radcliffe de Wolseley. Le Conseiller Mazzone promit de discuter de cette question avec le Lieutenant de la Sécurité.

Meg Catalano dit que des parents avaient lancé une pétition concernant le surpeuplement des bâtiments de l'École Edinburgh. Elle dit que beaucoup de jeunes familles sont attirées par Montréal-Ouest à cause de ses écoles. Le Maire dit avoir compris que les parents étaient préoccupés par l'utilisation de salles de classe modulaires. Il dit que les membres du Conseil n'ont pas encore pris position et qu'ils doivent faire leurs devoirs.

Cynthia Nichols exprima son soutien pour la population du Venezuela qui vit une crise grave. Elle se plaignit du non-ramassage de ses déchets, de son recyclage et de son compostage. La Conseillère Torres promit de faire les vérifications nécessaires. Madame Nichols se plaignit également qu'un employé de la Ville ait tenu des propos racistes à son endroit. Le Maire Masella répondit qu'il examinerait de près cette question. La résidente dit en dernier lieu qu'elle avait contacté Bell Canada, concernant un bris d'arbre. Le Maire demanda si l'arbre était dans sa cour et elle répondit que oui.

La première période de questions prit fin à 20h33.

8. Contrats et Greffe

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

9. Administration et Finances

a) Approbation des déboursés – 11 décembre 2018 au 23 janvier 2019

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu :

Que la liste des comptes fournisseurs entre le 11 décembre 2018 et le 23 janvier 2019, totalisant 876 342,85 \$ soit approuvée et réglée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-004

b) Délégation de pouvoirs pour les mois de décembre 2018 et de janvier 2019

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

D'approuver le Rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour les mois de décembre 2018 et de janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-005

c) Fonds de roulement – remboursements anticipés

ATTENDU qu'il a été jugé opportun de rembourser en partie les sommes dans le fonds de roulement, au 31 décembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

1) D'autoriser les remboursements anticipés du fonds de roulement sur les soldes des engagements financiers suivants :

<u>Titre</u>	<u>Montant \$</u>
Rouleau compresseur	12,752.70 \$
Chargeur 2014 John Deere	111,758.65 \$
Boîte de contrôle sur appareil leader 2014	5,079.52 \$
Remplacement du plancher de l'Hôtel de Ville	53,454.89 \$

2) De charger le montant total de 183 045,76 \$ à l'excédent d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-006

d) Art Etc.

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu, Elizabeth Ulin ayant déclaré s'abstenir en raison d'un intérêt qu'elle a dans l'affaire considérée :

1) Compte tenu du nombre total d'heures de location demandé, et conformément aux pratiques établies, que le Conseil approuve la location de la Grande Salle pendant le Salon

des métiers d'art qui se tiendra trois jours en novembre 2019 au montant total escompté de 2 622,20 \$ (taxes incluses) pour une période de vingt-quatre (24) heures de location pour la durée de l'événement, l'installation et le nettoyage, à condition de respecter les mêmes modalités établies dans la précédente convention de location.

2) Que le Conseil accepte un dépôt de sécurité de 500 \$ à la signature de la convention, suivi du paiement du solde de 811,10\$ au plus tard le 1er mai 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-007

e) Subvention - Fête nationale

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

Que la Ville de Montréal-Ouest présente une demande de subvention auprès du « Mouvement national des Québécoises et Québécois » par l'entremise du programme de la « Fête nationale du Québec 2019 » du gouvernement provincial et autorise la Directrice des Loisirs et de la Culture à signer les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-008

10. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 23 janvier 2019.

2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, aux conditions posées par le CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
201 Brock Nord	Remplacement des briques au 2 ^e étage de la façade arrière par du stuc ;
205 Bedbrook	Reconstruction de l'escalier et du palier sur le côté ;
156 Easton	Remplacement de deux fenêtres.

3) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
39-43 Westminster Nord	Installation d'une enseigne commerciale.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-009

b) Demande de dérogation mineure – 205 Bedbrook

NOTE La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 décembre 2019, conformément aux dispositions des règlements 2010-002 et G-18-0005, et les demandes suivantes de dérogation mineure au paragraphe 5.2 de l'article 5.2.3 et au paragraphe 7 de l'article 4.1.10 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 205 Bedbrook dans la zone RB-4 :

- afin d'autoriser le pavage de 55% de la superficie du terrain avant d'un immeuble même si la superficie totale permise est de 40% sur une telle propriété, autrement dit d'autoriser un excédent de 15% par rapport au total permis.
- afin d'autoriser la construction d'une terrasse en recul dans la cour même si de telles constructions secondaires ne sont pas permises.

Adoptée à l'unanimité

11. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Rapports des conseillers

a) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

b) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

c) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

d) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

15. Dépôts de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Adoption du règlement n° 2019-001 – Règlement autorisant un emprunt de 4 188 327 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs, des conduites d'aqueduc et des conduites d'égout sanitaire et pluvial sur les avenues Crestwood et Wolseley

ATTENDU qu'une copie de ce règlement fut déposée à une séance précédente au moment où l'avis de motion fut donné en même temps et qu'elle a été mise à la disposition du public conformément à la loi ;

ATTENDU que la portée du règlement fut expliquée à la présente séance, y compris le fait que les dépenses autorisées seront imputables à tous les contribuables de la municipalité et que l'emprunt sera remboursé en vingt ans;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que le règlement n° 2019-001, intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 188 327 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs, des conduites d'aqueduc et des conduites d'égout sanitaire et pluvial sur les avenues Crestwood et Wolseley, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-011

17. Seconde période de questions du public

À 21h08, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Abby Shyavitz signala l'absence sur le site Web de procès-verbaux de plusieurs séances du Conseil tenues en 2018. Elle nota aussi l'absence sur le site de l'ordre du jour de la présente séance et demanda une explication à ce sujet. À la demande du Maire, le Greffier reconnut qu'elle avait raison, tout en expliquant que les deux personnes habilitées à faire l'affichage étaient absentes ce jour. La résidente demanda si on prévoyait faire de l'archivage vidéo de séances du Conseil. La Conseillère Ulin promit que cette question sera examinée, étant donné que la nouvelle version du site Web a déjà été lancée.

Norbert Bedoucha déclara qu'à son avis l'archivage vidéo devrait être une priorité. Il s'est plaint du service de ramassage des déchets et du compostage. La Conseillère Torres insista sur l'importance de signaler de telles plaintes au Service des travaux publics. Le résident se plaignit de l'obstruction de la circulation au carrefour de Westminster et Radcliffe, causée par les camions de déneigement qui faisaient un virage à gauche tôt le matin. Le Maire expliqua qu'un des facteurs clés à retenir était la nécessité de finir ces travaux avant que les parents ne déposent leurs enfants aux écoles avoisinantes. Le même résident demanda à la Conseillère Feeney une mise à jour sur le projet de relance de Westminster. Elle répondit que de nombreux marchands avaient assisté à la réunion de consultation. Le Maire déclara être encouragé par la création de cette association de marchands qui serait le porte-parole auprès de la Ville en leur nom.

Murray Levine souleva la question des œuvres de bienfaisance affiliées à l'organisation du Tour de l'Île. La conseillère Ulin dit que le Conseil comprenait le bien-fondé de sa cause, mais déclara qu'il serait difficile de voir comment cela pourrait entraver l'organisation de l'événement. Le Conseiller Mazzone louangea le dévouement du non-résident.

David Superstein louangea la bonne exécution des travaux de déneigement par le Service des travaux publics et insista de nouveau sur l'idée de souffler la neige sur les terrains des propriétés. Le Maire Masella répliqua que la Ville avait procédé de cette façon l'année précédente à cause de l'abondance de la neige et parce que les décharges de neige étaient pleines. La solution n'était pas idéale et il y eut de nombreuses plaintes. La Conseillère Ulin ajouta qu'il n'y a pas eu d'économie, même si la Ville a sauvé sur les transports, elle a payé plus pour les opérations qui prenaient plus longtemps. D'autre part, le résident signala aussi le fardeau accru que les personnes à revenu fixe, comme les retraités, devaient supporter en raison de l'augmentation des taxes, parce que les coûts de Ville sont indexés et que les régimes de retraite ne le sont pas. Pour ce motif, il déclara que les Conseillers de la Ville ne devraient même pas songer à une augmentation de leurs salaires. La Conseillère Feeney expliqua que le budget de la Ville comprenait une très importante contribution à l'Agglomération dont les coûts ont été majorés de plus de 4%. En réalité la Ville a réduit les dépenses dans plusieurs domaines pour atténuer l'impact de cette augmentation sur les résidents. Sur la question de l'augmentation salariale, le Maire avait expliqué à la dernière séance qu'il ne s'agissait pas uniquement de compensation de la nouvelle imposition provinciale sur des avantages autrefois non imposables.

Daniel Markuze demanda si la Ville songeait à changer la date d'échéance des taxes. Le Maire expliqua que la Ville doit verser ses contributions à l'Agglomération à la même date et qu'en conséquence la Ville a besoin de l'argent. Le même résident a demandé si la Ville pouvait venir en aide aux aînés pour le paiement des taxes. La Conseillère Feeney expliqua que la Ville doit maintenir ses liquidités à un certain niveau pour s'acquitter de ses obligations. Le même résident ajouta que le soufflement de la neige sur les terrains des maisons aurait aidé à accélérer le déneigement, ce sur quoi la Conseillère Torres fut en désaccord.

Cynthia Nichols indiqua qu'elle voudrait assister à la prochaine réunion de l'Association des marchands. On lui suggéra de contacter l'Association.

Ian Robinson nota que certains entrepreneurs de déneigement privés poussaient la neige dans la rue. Le Maire Masella répliqua que cette pratique était contraire aux règlements, mais qu'il est très difficile de les prendre en flagrant délit.

Un ancien résident signala le problème de surpeuplement des bâtiments de l'École Edinburgh. Le Maire répondit que la Ville aimerait aider dans la mesure du possible, mais que cette décision ne relevait pas de son autorité.

18. Levée de la séance

À 21h45, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20190128-012

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20190628*